

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art contemporain (2HA1160)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Lisa Cornali, assistante-doctorante, sous la direction de la Professeure Régine Bonnefoit

Contenu

Le début du XXe siècle voit la naissance de nombreuses avant-gardes artistiques. Entre 1900 et 1930, les -ismes prolifèrent, se succèdent, se répondent et/ou s'affrontent. Ils annoncent surtout de profonds repositionnements, d'importantes remises en question et de nouvelles aspirations dans le domaine de l'art. La période est aussi celle, en effet, d'une exploration consciente et motivée de l'abstraction dans les arts visuels ; l'œuvre acquiert de nouveaux modes de donner à voir.

L'enseignement propose d'aborder quelques moments et artistes importants de l'avant-garde entre 1900 et 1930 : le cubisme en France, Marcel Duchamp, le futurisme en Italie, l'avant-garde russe, le néoplasticisme (De Stijl), le Bauhaus. Il s'agira de comprendre les origines et les bases de chacune de ces orientations artistiques et d'en étudier les enjeux. Il s'agira également d'approfondir la compréhension des notions d'« avant-garde » et d'« abstraction ».

Le proséminaire II se destine aux étudiants/-es de deuxième année de Bachelor. Il vise la mise en pratique des outils méthodologiques de la recherche en histoire de l'art abordés en première année. L'étudiant/-e procède à l'analyse formelle, stylistique, iconographique d'une œuvre d'art, la met en perspective dans son contexte de conception et de production artistique et historique, tout en prenant en compte sa matérialité. Par l'articulation critique de l'image, et de la littérature primaire et secondaire, l'étudiant/-e élabore une problématique argumentée au sujet de l'œuvre et présente de manière structurée et rigoureuse le résultat de ses recherches, en employant un vocabulaire technique précis, propre à l'histoire de l'art.

Le proséminaire II entend ainsi développer les capacités de raisonnement, d'analyse et de problématisation autour d'une œuvre d'art et exercer les aptitudes de présentation orale et rédactionnelle de l'étudiant/-e.

Forme de l'évaluation

L'évaluation comporte deux parties, c'est-à-dire un exposé oral ET un dossier écrit. Selon le nombre d'étudiants/-tes inscrits/-tes à l'enseignement, la présentation orale s'opère seul ou en binôme, tandis que la rédaction du travail écrit est, dans tous les cas, individuelle. La note finale correspond à la moyenne entre l'oral et l'écrit, pondérée selon la participation active de l'étudiant/-e à toutes les séances et selon le respect des délais et consignes fixés par l'enseignante.

Lors de la première séance, chaque étudiant/-e reçoit un sujet d'étude. Sur la base de ce sujet, il/elle effectue une présentation orale de 20 minutes : le jour de son passage, il/elle distribue à ses auditeurs/-trices un plan détaillé, sa problématique, une bibliographie ainsi qu'un dossier d'illustrations. L'exposé oral s'appuie sur l'utilisation d'une présentation Powerpoint, qui sera par la suite mise en ligne sur la plateforme Moodle. En outre, le plan et la bibliographie sont à envoyer à l'enseignante au plus tard la semaine précédant l'exposé, entre le lundi et le mercredi par email, afin de faire l'objet d'un commentaire et d'une éventuelle entrevue le mercredi ou le jeudi précédant l'exposé.

Trois semaines après sa présentation orale, et en considérant les remarques de l'enseignante, l'étudiant/-e rend, sur le même sujet, un travail écrit individuel. Celui-ci est donc distinct de l'exposé oral, puisqu'il approfondit l'analyse de l'œuvre et présente de manière plus développée la problématique. Il est rédigé selon les normes de l'IHAM et contient 6 à 7 pages (bibliographie, table des matières, dossier d'illustrations et éventuelles annexes non comprises ; police 12, interligne 1,5).

L'étudiant/-e dont le travail est jugé insuffisant est en rattrapage : il/elle soumet à l'enseignante une version corrigée et approfondie, en fonction des commentaires de l'enseignante, dans un délai de trois semaines à compter du rendu du premier travail par l'enseignante.

Pour la présentation orale comme pour le dossier écrit, le respect des délais fait partie intégrante de la note. L'étudiant/-e absent/-e lors de son évaluation orale doit s'annoncer à l'enseignante et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignante est libre de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant l'absence de l'étudiant/-e.

Se référer à la procédure « Évaluations internes » disponible sur le site web de l'IHAM, ainsi qu'au « Règlement d'études et d'examens de la FLSH », disponible à l'adresse <http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/hm/4163101.htm>.

Documentation

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art contemporain (2HA1160)

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. L'inscription sur Moodle est obligatoire, l'étudiant/-e s'engage à s'y inscrire dans les plus brefs délais. Des livres sont également réservés pour le proséminaire II en alvéole d'histoire de l'art.

Pré-requis

Avoir suivi le Proséminaire I en histoire de l'art contemporain.

Connaître et appliquer les principes exposés dans le « Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique » en histoire de l'art, disponible sous format pdf sur le site web de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie > pour les étudiants > consignes IHAM.

Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/-e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante, comme par exemple « Exposé oral – lignes de force ».

Forme de l'enseignement

Le Proséminaire II en histoire de l'art contemporain s'articule en 7 cours de deux heures. Il aura lieu toutes les deux semaines, à partir du 18 septembre et jusqu'au 11 décembre. Les dates des cours sont les suivantes : 18.09/ 02.10 / 16.10 / 30.10/ 13.11/ 27.11 / 11.12.

Après deux premières séances introductives, les cours s'articuleront autour d'exposés de 20 minutes par les étudiants. Les sujets des présentations orales seront attribués à la fin de la première séance d'introduction.

Une excursion dans un musée sera organisée un samedi du mois de novembre. La date et la destination seront communiquées dans le courant du semestre.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire , lire, interpréter, analyser des œuvres d'art.
- Mettre en oeuvre les outils méthodologiques de la recherche en histoire de l'art abordés en première année.
- Identifier une littérature théorique pertinente et en organiser le matériau en vue d'établir une argumentation critique

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique